



Commune de Grancy

# GRANCY-INFO

JUILLET 2024



## FÊTE NATIONALE JEUDI 1ER AOÛT 2024

La fête du 1er août sera organisée à Grancy selon le programme suivant :

**7h00**

Inscription au tournoi de pétanque organisé par les Sociétés de Tir et de Jeunesse de Grancy

**8h00**

Début du Tournoi

**19h30**

Repas à la salle villageoise organisé par les Sociétés de Tir et de Jeunesse de Grancy

**21h30**

Départ du cortège

**21h45**

Allumage du Feu en Surchaux (Rte de Cottens)

**22h00**

Partie officielle

**22h15**

Verre de l'amitié et glaces pour les enfants

MENU frs 10.- dès 12 ans. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Entrée du chef

Repas : fricandeaux en sauce avec gratin et légumes de saison

Dessert de saison

Café offert

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire pour le repas, au moyen du coupon ci-dessous. Places limitées à 120 personnes.



## INSCRIPTION AU REPAS

Repas du 1er août 2024 à 19h30 à retourner jusqu'au **mercredi 24 juillet 2024**

à l'adresse suivante :

Administration communale - Place de la Fontaine 1 - 1117 Grancy

ou par email uniquement à l'adresse suivante : [admin@grancy.ch](mailto:admin@grancy.ch)

Nom :

Prénom :

Adultes :

Enfants :



## FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé du **lundi 29 juillet** au **vendredi 9 août 2024**.

Réouverture le mardi 13 août 2024 à 15h30.

Pensez à vérifier la validité de vos cartes d'identité, le délai entre l'établissement de la demande et la réception du document est de 3 semaines



## FABRICATION DE LAMPIONS

Un atelier de fabrication de lampions pour les enfants sera organisé, le jeudi **1er août 2024, de 16h00 à 18h00**. Renseignements auprès de Mme Justine Widmer: [justine.widmer@grancy.ch](mailto:justine.widmer@grancy.ch) ou 078 767 37 16



[WWW.GRANCY.CH](http://WWW.GRANCY.CH)



## USAGE DES TONDEUSES À GAZON ET AUTRES

La Municipalité rappelle que l'usage des tondeuses à gazon et objets de la sorte sont interdits **entre 12h00 et 13h30 et entre 22h00 et 7h00 ainsi que le samedi avant 8h00 et après 18h00** (cf. Art. 50 du Règlement général de police).

## MAISON DE VILLE DE GRANCY

Voici les nouveaux horaires du café-restaurant, soit :

**Lundi - Mardi - 9h00-22h00**

**Jeudi - Vendredi - Samedi - 09h00-22h00**

Mercredi et dimanche fermé

Vacances d'été

du lundi 29 juillet au dimanche 11 août 2024



[www.restodegrancy.ch](http://www.restodegrancy.ch), e-mail: [contact@restodegrancy.ch](mailto:contact@restodegrancy.ch), 021 866 15 15

## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Au cœur de la Municipalité



Comme chaque année, à cette période, la Municipalité participe activement aux diverses assemblées générales des associations intercommunales et, avec grand plaisir, à la journée de l'UCV (Union des Communes Vaudoises) qui rassemble la majorité des communes de notre cher Canton.

Du 25 mars au 24 juin, la Municipalité a :

- Pris acte de l'acceptation du règlement communal sur le subventionnement des études musicales ainsi que son annexe par le Canton. Il entre en vigueur le 1er mai.
- Pris connaissance du résultat de contrôle de vitesse effectué le 11 mars à la Route de Cottens de 17h20 à 19h30. Véhicules contrôlés 538 et 12 conducteurs dénoncés. Le taux d'infraction est de 2,23% contre 3,20% pour le Canton à la même période.
- Accepté d'éteindre l'éclairage de la Commune dans la nuit du 12 au 13 août pour le projet Perséides. Ceci afin d'offrir les meilleures conditions possibles pour l'observation du ciel au maxima du passage des météores.
- Signé la convention de partenariat STEP intercommunale de la Senoge.
- Accepté que la Commune soit « mise en lumière » dans la FAO qui paraîtra le mardi 10 septembre.
- Accepté l'offre liée à la campagne de mesures des débits à l'aval des réseaux Grancy et Senarclens, afin de mesurer l'eau parasite à l'entrée de la STEP. Cette mesure est nécessaire pour l'étude de la STEP intercommunale de la Senoge.
- Pris connaissance du résultat de contrôle de vitesse effectué le 12 avril à la Route de Saint-Denis de 5h50 à 8h30. Véhicules contrôlés 282 et 9 conducteurs dénoncés. Le taux d'infraction est de 3,19% contre 2,66% pour le Canton à la même période.
- Accepté l'offre pour la pose de 3 luminaires d'éclairage public Led à Saint-Denis.
- Accepté l'offre pour 2 tables de jardin en bois pour les placer à Surchaux. Livraison en septembre.
- Pris connaissance de la manifestation « Faites du vélo » le 1er septembre de 9h00 à 17h00 qui passera par Grancy
- Accepté l'offre pour la fourniture de 4 bancs avec dossier afin de remplacer certains bancs du village.
- Pris connaissance des résultats d'analyse de l'eau de boisson à la Place de la Fontaine 1, au Garage Schwarz le 6 mai et au cimetière le 30 mai. Les échantillons sont conformes aux normes en vigueur.
- Pris connaissance du résultat de contrôle de vitesse effectué le 14 mai à la Route de Saint-Denis de 13h30 à 16h40. Véhicules contrôlés 326 et 12 conducteurs dénoncés. Le taux d'infraction est de 3,68% contre 2,60% pour le Canton à la même période.

LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY  
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE  
1117 GRANCY



## GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

**Mme Mireille Hofer**  
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:  
mardi de 15h30 à 18h  
mercredi de 8h à 10h

Tél bureau: 021 861 14 80  
[admin@grancy.ch](mailto:admin@grancy.ch)

## EMPLOYÉS COMMUNAUX

**M. Beat Baumann**  
Employé communal  
Tél privé: 079 378 29 20

**Mme Nathalie Araujo de Sa**  
Concierge collègue  
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du  
lundi au vendredi de 08h00  
à 12h00 et 13h00 à 18h00

## BOURSE

**Mme Anne Abegg**  
Boursière communale

Heures d'ouverture:  
mercredi de 8h à 9h

Tél bureau: 021 861 14 80  
[bourse@grancy.ch](mailto:bourse@grancy.ch)